

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RC3203 Développer des activités de transposition didactique			
Ancien Code	PERC3B23TRDID	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ ECB3230		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> (<u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> ()		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERC3B23TRDIDA Développer des activités de transposition didactique : artic 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

Dispositions complémentaires relatives à l'UE**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Développer des activités de transposition didactique : artic			
Ancien Code	22_PERC3B23TRDIDA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZECB3231		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au cours de cette UE, l'étudiant sera amené à démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents, en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche, ainsi qu'à adapter ses gestes professionnels en conséquence.

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant soit capable de concevoir des séquences didactiques pour les P5-P6.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir des séquences d'apprentissage adaptées au P5-P6, ainsi que d'adopter une démarche comparative entre des approches didactiques adaptées aux P5-P6 et au S1-S2-S3.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Découverte du référentiel FRALA au niveau primaire et plus en détail pour P5-P6
- Découverte d'outils pour l'enseignement du français en P5-P6
- Découverte d'outils d'évaluation
- Conception de séquences didactiques pour les P5-P6.
- UE centrée sur la littérature de jeunesse (albums, mangas, bandes dessinées...)

Les quatre visées du cours de français seront envisagées de manière intégrée. Dans le cadre de cette didactique décloisonnée, une attention particulière sera accordée à l'apprentissage de la langue (stratégies pour le vocabulaire, grammaire, conjugaison, orthographe...).

Démarches d'apprentissage

Au cours des séances se mêleront mises en situation, structurations théoriques, exercices, discussions méthodologiques, essais de dispositifs pédagogiques variés, consultation commentée de ressources et partage d'expériences. Une réflexion sur l'utilité des notions abordées dans cette UE sera menée.

Les étudiants sont amenés à travailler individuellement et en groupe, et à fournir un travail régulier à domicile.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants qui se sentirraient en difficulté vis-à-vis des contenus abordés au cours de l'UE sont invités à se manifester auprès des enseignants afin de mettre en place des stratégies d'aide à la réussite, le cas échéant et en fonction de la nature des difficultés rencontrées.

Sources et références

Les sources et références seront données au cours du quadrimestre et régulièrement mises à jour, via la plateforme Connected.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cours Connected et tout support en ligne qui y serait renseigné.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travaux écrits ou oraux en cours de quadrimestre : les modalités et consignes précises seront duement informées via le cours ConnectED.

Les étudiants qui devraient repasser leur évaluation au Q3 prépareront un oral sur base de leurs travaux remaniés.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100		
Période d'évaluation					Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).